



Saisie d'un caution solidaire d'une sci

Par **walter 57**, le **12/02/2014** à **20:51**

bjr

je suis caution solidaire avec une amie d'une SCI et je viens d'avoir une notification de saisie .
la SCI a été mis en saisie vente .quel son mes recours pour la somme que l'huissier me réclame , que puis-je faire car je suis anéanti?
merci bcp pour vos réponse

Par **moisse**, le **13/02/2014** à **10:06**

Bonjour,

Il faut immédiatement consulter un avocat spécialisé qui épluchera les termes de la caution donnée, compte tenu d'un formalisme important et pointilleux dans ce domaine.